
Fiches thématiques

Cadrage européen

Avertissement

Sauf mention contraire, les données « France » concernent la France métropolitaine et les Départements d'outre-mer hors Mayotte.

Les sites internet www.insee.fr et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Les comparaisons internationales s'appuient sur les données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales publiées par les instituts nationaux de statistique.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Résultat provisoire
<i>r</i>	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
<i>Réf.</i>	Référence

Le logo @ indique que les données du tableau ou graphique sont mises à jour sur le site www.insee.fr

6.1 Démographie

À u 1^{er} janvier 2012, l'Union européenne à 27 (UE) compte 503,4 millions d'habitants. En 2011, la population européenne a progressé de près de 3 ‰, soit + 1,4 million d'habitants. La croissance démographique de l'UE s'est ralentie depuis 3 ans (moins de 3 ‰ par an) alors qu'elle dépassait largement 4 ‰ entre 2002 et 2008 (près de 5 ‰ en 2007). Des **soldes migratoires** moins importants expliquent cette croissance plus faible ; à l'opposé, les **soldes naturels** sont en moyenne légèrement plus élevés depuis 2008 qu'au début des années 2000. Néanmoins, la contribution du solde naturel à la croissance démographique reste encore très inférieure à celle du solde migratoire. Les situations entre pays sont très contrastées : l'Allemagne, qui perdait des habitants depuis 2003, en a gagné en 2011 ; le solde migratoire largement positif a compensé le déficit dû au solde naturel. La plupart des pays d'Europe de l'Est perdent de la population (en dehors de la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie) en cumulant des soldes naturels et des soldes migratoires négatifs. En dehors des pays d'Europe centrale et orientale, seuls la Grèce, pour la première fois en 2011, et le Portugal, pour la deuxième année consécutive, connaissent une baisse de leur population. Avant 2010, ces deux pays attiraient les migrants (le solde migratoire était proportionnellement plus élevé qu'en France par exemple) ; ils sont désormais des pays d'émigration. De son côté, l'Irlande a connu cette inversion des flux migratoires dès 2009 : la crise économique a freiné les migrations et a incité un certain nombre d'habitants à partir chercher du travail ailleurs. Toutefois, la fécondité y est forte et la population relativement jeune, si

bien que le solde naturel compense largement le solde migratoire négatif.

En 2010, c'est en Irlande que la fécondité est la plus forte dans l'UE, avec 2,07 enfants par femme. Elle dépasse légèrement la fécondité française (2,03). En moyenne, l'**indicateur conjoncturel de fécondité** a cessé de progresser dans l'UE depuis 2008 : en 2010, il se maintient à 1,6 enfant par femme.

Comme les années précédentes, en 2010, l'**espérance de vie à la naissance** progresse dans tous les pays de l'UE, de près de 5 mois en moyenne pour les hommes et de 4 mois pour les femmes. C'est en Espagne, en France et en Italie qu'elle est la plus élevée pour les femmes (plus de 84 ans) et en Suède et en Italie pour les hommes (autour de 79,5 ans). Néanmoins, ce ne sont pas forcément dans ces pays-là qu'on peut espérer vivre le plus longtemps en bonne santé. Ainsi, si l'espérance de vie à 65 ans des femmes espagnoles et françaises est la plus longue de l'UE, c'est en Suède et au Danemark que l'**espérance de vie en bonne santé** à 65 ans est la plus grande en 2010 (plus de 15 ans pour les Suédoises contre 10 ans pour les Françaises). En moyenne, elle atteint près de 9 ans dans l'UE pour les hommes comme pour les femmes alors que les espérances de vie à 65 ans sont très différentes selon le sexe : 21,0 ans pour les femmes contre 17,4 ans pour les hommes.

Le vieillissement de la population européenne se poursuit : en 10 ans, la part des 65 ans ou plus dans la population est passée de 15,8 % à 17,5 % au 1^{er} janvier 2011. C'est en Allemagne qu'elle a le plus augmenté, passant de 16,6 à 20,6 %. Les pyramides des âges des différents pays sont très diverses : en Irlande, le poids des seniors n'est que de 11 % dans la population. ■

Définitions

Solde migratoire, solde naturel, indicateur conjoncturel de fécondité, espérance de vie à la naissance : voir fiche 2.1.

Espérance de vie en bonne santé : mesure le nombre d'années qu'une personne d'un âge déterminé peut s'attendre à vivre sans problème de santé grave ou modéré, en continuant ses activités habituelles.

Pour en savoir plus

- « La santé dans l'UE27 en 2010 : à 65 ans, les hommes et les femmes peuvent s'attendre à vivre encore 9 années en bonne santé », *Communiqué de presse* n° 60/2012, Eurostat, avril 2012.
- Voir aussi : *Vue d'ensemble* (chapitre « Portrait de la population »), *fiche 2.1*.

1. Quelques indicateurs démographiques dans l'Union européenne

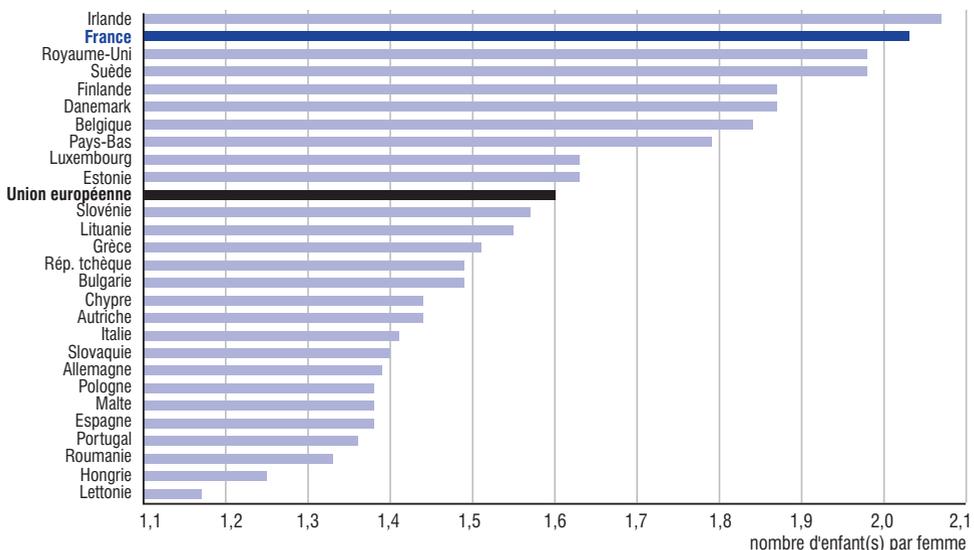
	Population au 1 ^{er} janvier 2012 (en milliers)	Évolution entre 2011 et 2012 due... (en ‰)			Part des naissances hors mariage en 2011 ² (en ‰)	Part des 65 ans ou plus au 1 ^{er} janvier 2011 ³ (en ‰)	Espérance de vie à la naissance en 2010 ⁴ (en années)	
		... à l'accroissement naturel	... aux migrations ¹	Total			Femmes	Hommes
Allemagne	81 844	-2,3	3,4	1,1	33,5	20,6	83,0	78,0
Autriche	8 443	0,2	4,4	4,6	40,4	17,6	83,5	77,9
Belgique	11 041	2,3	5,9	8,2	49,2	17,2	83,0	77,6
Bulgarie	7 327	-5,1	-0,7	-5,8	56,1	17,7	77,4	70,3
Chypre	862	4,8	21,3	26,1	15,2	13,1	83,6	78,6
Danemark	5 581	1,2	4,0	5,2	48,7	16,8	81,4	77,2
Espagne	46 196	1,9	-0,9	0,9	34,5	17,1	85,3	79,1
Estonie	1 340	-0,4	0,0	-0,4	59,7	17,0	80,8	70,6
Finlande	5 401	1,7	3,1	4,8	40,9	17,5	83,5	76,9
France	65 350	4,2	1,2	5,4	55,8	16,7	84,7	78,0
Grèce	11 291	-0,4	-1,3	-1,7	8,1	19,3	82,8	78,4
Hongrie	9 962	-4,1	1,7	-2,4	42,3	16,7	78,6	70,7
Irlande	4 495	10,3	-7,1	3,2	33,8	11,6	83,2	78,7
Italie	60 851	-0,6	4,3	3,7	21,5	20,3	84,6	79,4
Lettonie	2 042	-4,7	-11,0	-15,7	43,7	17,4	78,4	68,6
Lituanie	3 200	-2,1	-11,8	-13,9	30,0	16,5	78,9	68,0
Luxembourg	525	3,5	21,2	24,7	34,7	13,9	83,5	77,9
Malte	420	2,4	3,5	5,9	22,7	15,5	83,6	79,2
Pays-Bas	16 730	2,6	1,8	4,5	44,3	15,6	83,0	78,9
Pologne	38 209	0,3	-0,1	0,2	21,2	13,6	80,7	72,1
Portugal	10 542	-0,6	-2,3	-2,9	42,8	18,2	82,8	76,7
Répub. tchèque	10 504	0,2	1,6	1,8	41,8	15,5	80,9	74,5
Roumanie	21 356	-2,6	-0,1	-2,7	13,7	14,9	77,6	70,1
Royaume-Uni	62 990	4,1	3,8	7,9	46,9	16,6	82,6	78,7
Slovaquie	5 404	1,7	0,5	2,2	34,0	12,4	79,3	71,7
Slovénie	2 055	1,6	1,0	2,6	56,8	16,5	83,1	76,4
Suède	9 483	2,3	4,8	7,1	54,2	18,5	83,6	79,6
Union européenne	503 444	0,8	1,9	2,7	36,8	17,5	82,9	77,1

Note : les nouvelles collectivités d'outre mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy ne sont pas incluses dans les données de la France et de l'Union européenne reprises ici, mais le sont dans les données publiées sur le site d'Eurostat car ces territoires font partie de l'Union européenne.

1. Y compris ajustements de population. – 2. Chypre, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni : données 2010. – 3. Belgique, Chypre, Roumanie : données 2010. 4. Chypre, Italie : données 2009.

Source : Eurostat (extraction des données en août 2012), sauf France : estimations de population.

2. Indicateur conjoncturel de fécondité dans les pays de l'Union européenne en 2010



Source : Eurostat (extraction des données en août 2012).

6.2 Éducation

Les gouvernements de l'Union européenne (UE) se sont entendus au sommet de Lisbonne de 2000 pour promouvoir une société et une économie accordant un rôle croissant au développement des connaissances. Cinq questions prioritaires à l'horizon 2020 font l'objet d'objectifs chiffrés : développer l'enseignement supérieur, la formation tout au long de la vie, l'école maternelle, réduire les proportions de jeunes insuffisamment diplômés et celles de mauvais lecteurs. Deux d'entre elles sont également des « grands objectifs » d'Europe 2020, stratégie de croissance sur dix ans de l'Union européenne. Au-delà des cibles fixées pour l'Union européenne, des cibles nationales précisent les « grands objectifs » dans de nombreux pays, tels la France.

Le développement de l'enseignement supérieur est un « grand objectif » d'Europe 2020. Ainsi, en 2020, 40 % des personnes âgées de 30 à 34 ans devraient avoir terminé avec succès des études supérieures dans l'ensemble de l'Union, contre 34,6 % observé en 2011. L'objectif 2020 fixé par la France est de 50 % (43 % enregistré en 2011). Comme la France, près de la moitié des pays ont déjà atteint la cible, tandis que cinq pays (Italie, Roumanie, Slovaquie, Autriche et République tchèque) sont en deçà de 25 %.

Le second « grand objectif » d'Europe 2020 concernant l'éducation vise à amener en dessous de 10 % la proportion de jeunes **sortants précoces**. Ils sont 13,5 % en 2011 dans l'Union. L'objectif fixé par la France est de 9,5 % à l'horizon 2020 (12 % observé

en 2011). Une dizaine de pays auraient déjà atteint la cible. À l'opposé, le Portugal, l'Espagne et Malte en sont très éloignés (23 % à 33 %).

Un troisième objectif vise à développer la formation tout au long de la vie. En 2020, au moins 15 % des adultes âgés de 25 à 64 ans devraient avoir suivi un cours ou une formation dans les quatre semaines précédant l'enquête, que ce soit dans les établissements d'enseignement (lycées, centres de formation d'apprentis, universités, etc.) ou en dehors de ces établissements (mairies, entreprises, etc.). En 2011, cette proportion est de 9 % au sein de l'UE et s'élève à 6 % en France. Elle est supérieure à 20 % dans les pays nordiques, et *a contrario*, inférieure à 5 % en Grèce et dans les pays d'Europe centrale.

Par ailleurs, la proportion d'adolescents aux faibles **compétences « de base » en lecture** devrait être ramenée en dessous de 15 % en 2020. En France, cette proportion est de 20 % en 2009. Seuls trois pays (Finlande, Estonie et Pays-Bas) répondent déjà à l'objectif. Les marges de progrès sont importantes pour un grand nombre de pays.

Enfin l'enseignement préélémentaire devrait être développé de façon à ce que 95 % des enfants soient scolarisés en 2020, de l'âge de 4 ans à celui de l'obligation scolaire. Cette proportion est de 92,3 % en 2010 pour les pays de l'Union. En France, où la scolarité est générale à cet âge, l'objectif est déjà atteint, de même que dans sept autres pays. Les proportions les plus faibles (73-74 %) s'observent en Grèce et en Finlande. ■

Définitions

Sortants précoces : jeunes âgés de 18 à 24 ans, ayant arrêté leurs études en premier cycle de l'enseignement secondaire ou en deçà ou n'ayant pas « réussi » le second cycle, soit parce qu'ils ont abandonné avant leur dernière année, soit parce qu'ils ont échoué au diplôme. En France, le taux de sortants précoces mesure la part des jeunes de 18 à 24 ans qui ne poursuivent pas d'études ni de formation et n'ont ni CAP, ni BEP, ni diplôme supérieur. Ce taux est calculé à partir des enquêtes communautaires sur les forces de travail (enquête Emploi en France).

Compétences « de base » en lecture : elles permettent de mettre en relation un texte simple avec des connaissances de la vie courante et sont considérées acquises lorsque le score aux tests de littéracie du programme international pour l'évaluation des élèves (PISA), soumis à des enfants de 15 ans, est d'au moins 407 points dans l'édition 2009 du test.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'École*, édition 2012, Depp, à paraître.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, édition 2012, Depp, en ligne sur le site www.education.gouv.fr
- « Progress towards the Lisbon objectives in education and training » rapport 2010, Eurostat, en ligne sur le site <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>.
- Voir aussi : *fiches 2.5, 2.6 et 2.7.*

1. Situation des pays vis-à-vis des objectifs européens de Lisbonne en matière d'éducation et de formation professionnelle de 2020

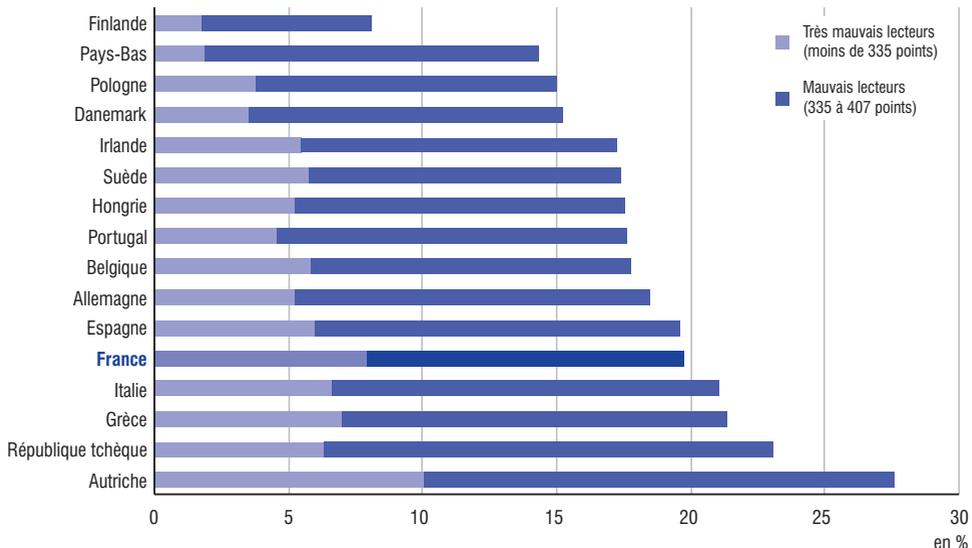
	en %			
	Diplômés de l'enseignement supérieur 2011	Sorties précoces 2011	Formation tout au long de la vie 2011	Enseignement préélémentaire 2010
Allemagne	30,7	11,5	7,8	96,2
Autriche	23,8	8,3	13,4	92,1
Belgique	42,6	12,3	7,1	99,1
Bulgarie	27,3	12,8	1,2	79,2
Chypre	45,8	11,2	7,5	87,7
Danemark	41,2	9,6	32,3	91,1
Espagne	40,6	26,5	10,8	99,4
Estonie	40,3	10,9	12,0	89,8
Finlande	46,0	9,8	23,8	73,1
France	43,4	12,0	5,5	100,0
Grèce	28,9	13,1	2,4	73,5
Hongrie	28,1	11,2	2,7	94,3
Irlande	49,4	10,6	6,8	85,4
Italie	20,3	18,2	5,7	97,1
Lettonie	35,7	11,8	5,0	87,4
Lituanie	45,4	7,9	5,9	78,3
Luxembourg	48,2	6,2 ¹	13,6	94,6
Malte	21,1	33,5	6,6	89,0
Pays-Bas	41,1	9,1	16,7	99,6
Pologne	36,9	5,6	4,5	76,3
Portugal	26,1	23,2	11,6 ²	89,3
République tchèque	23,8	4,9	11,4 ²	88,7
Roumanie	20,4	17,5	1,6	82,1
Royaume-Uni	45,8	15,0	15,8 ^p	96,7
Slovaquie	23,4	5,0	3,9	77,5
Slovénie	37,9	4,2 ¹	15,9	92,0
Suède	47,5 ^p	6,6 ^p	25,0	95,1
Union Européenne	34,6	13,5	8,9	92,3
<i>Objectif 2020</i>	<i>40,0</i>	<i>10,0</i>	<i>15,0</i>	<i>95,0</i>

1. Réserves d'Eurostat.

2. Rupture de série.

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail et bases de données sur les statistiques scolaires.

2. Proportion de jeunes de 15 ans présentant de faibles compétences en lecture en 2009



Lecture : en France, selon les tests de littéracie de l'enquête PISA de 2009, 8,0 % des élèves de 15 ans sont de très mauvais lecteurs (moins de 335 points), 11,8 % sont de mauvais lecteurs (entre 335 et 407 points), soit un total de 19,8 % d'élèves de 15 ans présentant de faibles compétences en lecture.

Source : calculs OCDE à partir des données du programme international pour l'évaluation des élèves (PISA).

6.3 Emploi et chômage

En 2011, 64,3 % des habitants de l'Union européenne à 27 âgés de 15 à 64 ans ont un emploi. Le **taux d'emploi** de l'Union remonte légèrement par rapport à 2010 (+ 0,2 point), après une baisse de 1,7 point entre 2008 et 2010 liée à la crise économique.

Le taux d'emploi des hommes (70,1 %) est supérieur de 11,5 points à celui des femmes (58,5 %) en 2011. Cet écart se réduit de façon structurelle autour de 0,4 point par an depuis le début des années 2000, et a diminué encore plus fortement en 2009 car l'emploi masculin a été plus durement touché par la crise que l'emploi féminin. Si l'écart persiste dans tous les pays, son amplitude diffère d'un pays à l'autre. Il y a moins de 5 points d'écart en Finlande et en Suède depuis plusieurs années. En revanche, le taux d'emploi des hommes est toujours de plus de 20 points supérieur à celui des femmes en Grèce, en Italie et à Malte. Dans les pays où le marché du travail a été le plus durement touché par la crise économique comme l'Espagne, l'Irlande et la Grèce, l'écart est moins élevé en 2011 qu'avant la crise en raison de plus fortes pertes d'emploi masculin.

Les objectifs de la stratégie européenne pour l'emploi, fixés au début des années 2000 prévoyaient d'atteindre en 2010 un taux d'emploi global de 70 % et un taux d'emploi féminin de 60 %. En 2011 comme en 2010, cinq pays remplissent les objectifs : l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, les Pays-Bas et la Suède. Huit pays, Chypre, l'Estonie, la Finlande, la Lettonie, la Lituanie, le Portugal, le Royaume-Uni et la Slovénie remplissent seulement l'objectif en termes d'emploi féminin.

Au sein de l'Union européenne, le taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans a baissé depuis le début de la crise : il s'élève à 33,6 % en 2011 contre 37,4 % en 2008. Cette moyenne s'accompagne de fortes disparités : alors que moins de 25 % des jeunes sont en emploi dans 11 pays dont l'Espagne, l'Italie et la Grèce, ils sont plus de 50 % en Autriche, au Danemark et aux Pays-Bas. Ces différences viennent des scolarités et des cumuls emploi-études variables

d'un pays à l'autre mais aussi de l'insertion plus ou moins difficile des jeunes sur le marché du travail. Le taux d'emploi des seniors (55-64 ans) se situe quant à lui à 47,4 %, en-dessous de l'objectif européen de 50 % mais en progression de 1,1 point sur un an. Onze pays dépassent cet objectif en 2011 ; pour ces pays, à l'exception de la Suède où 72,3 % des 55-64 ans sont en emploi, les taux d'emploi sont inférieurs à 60 %. En France, avec une hausse de 1,7 point en un an, le taux d'emploi des 55-64 ans est de 41,5 %.

En 2011, parmi les personnes en emploi, 19,5 % travaillent à temps partiel. Le temps partiel est particulièrement fréquent aux Pays-Bas où il représente près de la moitié de l'emploi. Il est élevé en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, au Royaume-Uni et en Suède où il compte pour un peu plus de 25 % de l'emploi. Dans ces pays, à l'exception du Royaume-Uni, l'emploi à temps partiel continue de se développer : depuis 2002, la part des emplois à temps partiel dans l'emploi total y a augmenté d'environ 5 points. Le temps partiel reste à l'inverse relativement peu répandu dans les pays de l'est de l'Europe.

14,1 % de salariés de l'Union européenne sont en contrat à durée déterminée. En Espagne, en Pologne et au Portugal, les contrats à durée déterminée représentent plus d'1 contrat sur 5, alors que c'est le cas de moins d'1 contrat sur 20 en Bulgarie, en Estonie, en Lituanie et en Roumanie.

Le **taux de chômage** de l'Union européenne se stabilise en 2011 après deux années de hausse : en moyenne annuelle, il s'élève à 9,6 %. L'Espagne est le pays où le taux de chômage est le plus élevé, avec 21,7 % ; en 2011, il a à nouveau augmenté de 1,6 point. Le chômage progresse également fortement en Grèce (+ 5,1 points), au Portugal, à Chypre, en Bulgarie, en Slovénie, en Irlande et au Luxembourg. Il dépasse les 15 % en Espagne, en Grèce, en Lituanie et en Lettonie. Il est encore inférieur à 5 % en Autriche, au Luxembourg et aux Pays-Bas. ■

Définitions

Taux d'emploi, taux de chômage : voir *fiches 3.3 et 3.4*.

Pour en savoir plus

- Tableaux en ligne sur le site <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/>
- « Europe in figures - Eurostat yearbook 2012 », *Livres statistiques*, Eurostat, à paraître.
- « European Union Labour Force Survey - Annual results 2010 », *Statistics in focus* n° 30/2011, Eurostat, juin 2011.
- Voir aussi : *Vue d'ensemble* (chapitre « Marché du travail ») et *fiches 3.2, 3.3, 3.4*.

1. Taux d'emploi et indicateurs sur l'emploi en 2011

en %

	Taux d'emploi					Part de l'emploi à temps partiel ¹	Part des salariés en contrat à durée déterminée ²
	15-64 ans			15-24 ans	55-64 ans		
	Hommes	Femmes	Ensemble				
Allemagne	77,3	67,7	72,5	47,9	59,9	26,6	14,7
Autriche	77,8	66,5	72,1	54,9	41,5	25,2	9,6
Belgique	67,1	56,7	61,9	26,0	38,7	25,1	9,0
Bulgarie	60,9	56,2	58,5	20,1	43,9	2,4	4,1
Chypre	74,7	61,6	68,1	29,3	55,2	10,0	13,6
Danemark	75,9	70,4	73,1	57,5	59,5	25,9	8,8
Espagne	63,2	52,0	57,7	21,9	44,5	13,8	25,3
Estonie	67,7	62,8	65,1	31,5	57,2	10,6	4,5
Finlande	70,6	67,4	69,0	40,4	57,0	14,9	15,6
France³	68,2	59,7	63,9	29,9	41,5	17,9	15,3
Grèce	65,9	45,1	55,6	16,3	39,4	6,8	11,6
Hongrie	61,2	50,6	55,8	18,3	35,8	6,8	8,9
Irlande	63,1	55,4	59,2	28,2	50,0	23,5	9,9
Italie	67,5	46,5	56,9	19,4	37,9	15,5	13,4
Lettonie	62,9	60,8	61,8	27,2	51,1	9,2	6,5
Lituanie	60,9	60,5	60,7	19,7	50,5	8,7	2,8
Luxembourg	72,1	56,9	64,6	20,7	39,3	18,4	7,1
Malte	73,6	41,0	57,6	44,7	31,7	13,2	6,6
Pays-Bas	79,8	69,9	74,9	63,5	56,1	49,1	18,4
Pologne	66,3	53,1	59,7	24,9	36,9	8,0	26,9
Portugal	68,1	60,4	64,2	27,2	47,9	13,3	22,2
République tchèque	74,0	57,2	65,7	24,7	47,6	5,5	8,5
Roumanie	65,0	52,0	58,5	23,8	40,0	10,5	1,5
Royaume-Uni	74,5	64,5	69,5	46,4	56,7	26,8	6,2
Slovaquie	66,3	52,7	59,5	20,2	41,4	4,1	6,6
Slovénie	67,7	60,9	64,4	31,5	31,2	10,4	18,2
Suède	76,3	71,8	74,1	40,5	72,3	26,0	16,4
Union européenne	70,1	58,5	64,3	33,6	47,4	19,5	14,1

1. Parmi l'ensemble des personnes en emploi.

2. Parmi l'ensemble des salariés.

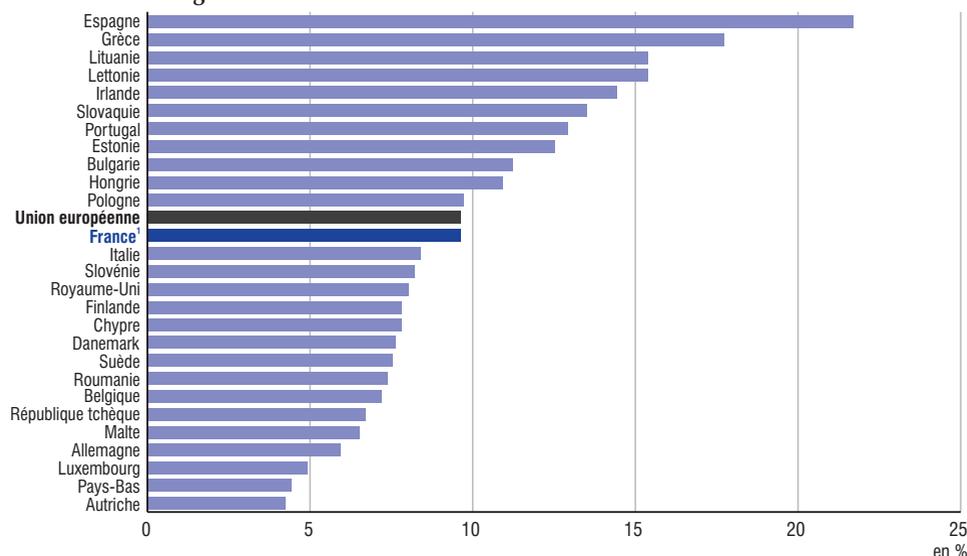
3. France métropolitaine.

Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : Les données concernant les contrats à durée déterminée renvoient à la définition européenne qui est plus large que la définition française.

Source : Eurostat ; Insee pour la France (sauf part des salariés en CDD : Eurostat), enquêtes sur les forces de travail (extraction des données en août 2012).

2. Taux de chômage en 2011



1. Les données portent sur la France et les 15-74 ans. Elles diffèrent de celles de la fiche 3.4 qui portent sur la France métropolitaine et les 15 ans ou plus.

Champ : population des ménages, personnes de 15 à 74 ans.

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail (extraction des données en août 2012).

6.4 Salaires et revenus

Dans l'Union européenne à 27 (UE) en 2010, le **salaire brut** moyen d'un salarié à temps complet dans l'industrie ou les services marchands est compris entre 4 400 euros par an en Bulgarie et 58 840 euros par an au Danemark, soit plus de 13 fois plus. Dans l'ensemble, le salaire brut annuel moyen est inférieur à 15 000 euros dans les pays d'Europe de l'Est, compris entre 15 000 et 30 000 euros dans les pays du sud de l'Europe et supérieur à 30 000 euros dans les autres pays de l'UE. Si les pays du sud et de l'est de l'Europe ont pour l'instant un salaire brut moyen plus faible, la situation évolue dans le sens d'une réduction des écarts.

Le **niveau de vie** annuel moyen pour l'ensemble de l'UE s'élève à 16 960 euros en 2009. Le niveau de vie d'une personne comprend les salaires et l'ensemble des autres revenus de son ménage (y compris les prestations sociales, et, en négatif, les impôts directs) et tient compte de la composition de ce ménage. Les niveaux des prix sont très variables d'un pays à l'autre, aussi, pour pouvoir comparer le niveau de vie moyen des pays européens, il faut connaître la quantité moyenne de biens que l'on peut se procurer au sein de chaque pays. On utilise la **parité de pouvoir d'achat (PPA)** qui permet la traduction des valeurs en euros en valeurs comparables. Le niveau de vie en PPA est 7,3 fois plus élevé au Luxembourg qu'en Roumanie. Mis à part ces deux pays aux valeurs extrêmes, le niveau de vie (en PPA) en Europe de l'Ouest et du

Nord est en moyenne 1,3 fois plus élevé qu'en Europe Centrale et du Sud, et 2,5 fois plus élevé qu'en Europe de l'Est ou dans les pays baltes.

Le **seuil de pauvreté** est fixé à 60 % du niveau de vie médian dans chaque pays. En parité de pouvoir d'achat et par an, il est compris entre 9 000 et 12 000 euros dans les pays d'Europe de l'Ouest et du Nord, entre 5 000 et 9 000 euros dans les pays d'Europe du Sud et il est inférieur à 5 000 euros dans les pays d'Europe de l'Est et les pays baltes.

Le **taux de pauvreté** est de 16 % dans l'ensemble de l'UE en 2009. La pauvreté étant définie de manière relative, il n'y a pas de lien direct entre niveau de vie moyen observé et taux de pauvreté dans un même pays. Ainsi, le niveau de vie moyen est relativement faible en République tchèque, en Slovaquie et en Hongrie, pourtant le taux de pauvreté y est aussi modéré (de 9 à 12 %). *A contrario*, dans des pays comme le Royaume-Uni, l'Espagne et la Grèce où le niveau de vie moyen est élevé ou dans la moyenne européenne, les taux de pauvreté sont particulièrement hauts (17 %, 21 % et 20 % respectivement). Les pays scandinaves, l'Autriche, la France et les Pays-Bas ont à la fois un niveau de vie moyen élevé et un taux de pauvreté relativement faible (de 10 à 13 %). En revanche, les pays baltes, la Bulgarie et la Roumanie conjuguent niveau de vie faible et pauvreté élevée (15 % à 21 %). ■

Définitions

Salaires brut : le salaire brut inclut l'ensemble des rémunérations versées par l'employeur, y compris cotisations sociales et impôts dus par le salarié mais hors cotisations sociales patronales. Les écarts de salaires entre pays dépendent donc en partie de la répartition entre prélèvements sociaux et fiscaux dans chaque pays.

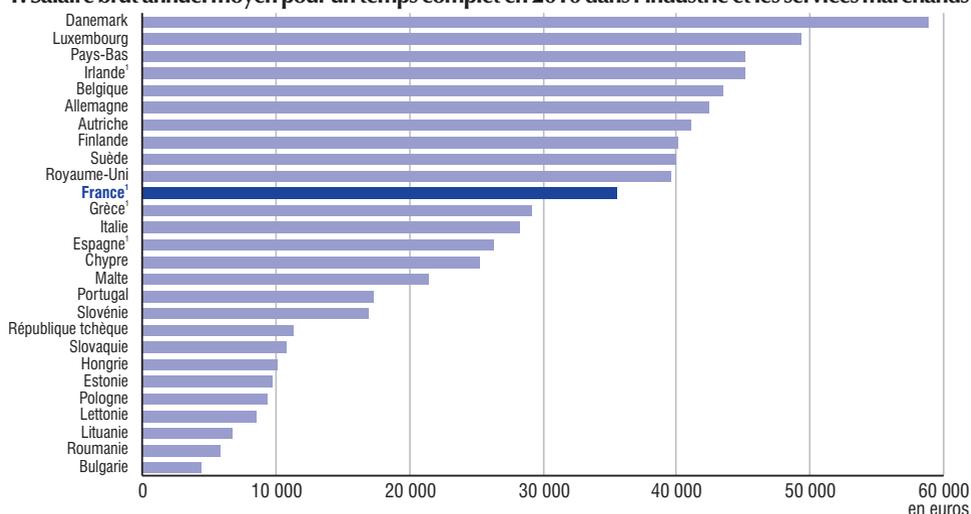
Parité de pouvoir d'achat (PPA) : taux de conversion monétaire qui permet d'exprimer dans une unité commune (correspondant au niveau moyen des prix dans l'UE) les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. Ce taux exprime le rapport entre la quantité d'unités monétaires nécessaire dans des pays différents pour se procurer le même panier de biens et services.

Niveau de vie, seuil de pauvreté, taux de pauvreté : voir *fiches 4.2 et 4.3*.

Pour en savoir plus

- « L'Europe en chiffres - L'annuaire d'Eurostat 2012 », *Livres statistiques*, Eurostat, à paraître.
- « Income and living conditions in Europe », *Livres statistiques*, Eurostat, décembre 2010.
- « 23 % of EU citizens were at risk of poverty or social exclusion in 2010 », *Statistics in focus*, Eurostat, février 2012.
- Tableaux en ligne sur le site <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/>
- Voir aussi : *fiches 3.7, 4.2, 4.3, 6.5*.

1. Salaire brut annuel moyen pour un temps complet en 2010 dans l'industrie et les services marchands



1. Données 2009.

Champ : salariés à temps complet, sauf Italie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie : salaire moyen en équivalents-temps plein ; secteurs de l'industrie et des services marchands nomenclature Nace rév. 2 ; entreprises de 10 salariés ou plus sauf Autriche, Belgique, Chypre, Estonie, Luxembourg.

Source : Eurostat (extraction des données en août 2012).

2. Niveau de vie et pauvreté dans l'Union européenne en 2009

	Niveau de vie annuel moyen		Seuil de pauvreté ¹		Taux de pauvreté (en %)
	En euros	En parité de pouvoir d'achat	En euros	En parité de pouvoir d'achat	
Allemagne	21 470	20 250	11 280	10 640	16
Autriche	23 160	21 440	12 370	11 450	12
Belgique	21 350	19 010	11 680	10 400	16
Bulgarie	3 500	6 820	1 810	3 530	15
Chypre	19 610	21 770	10 190	11 310	16
Danemark	26 920	18 720	15 400	10 710	13
Espagne	14 750	15 080	7 820	8 000	21
Estonie	6 780	8 860	3 440	4 490	16
Finlande	23 530	18 870	12 810	10 280	13
France²	23 530	20 940	12 040	10 710	13
Grèce	13 970	14 720	7 180	7 560	20
Hongrie	4 630	7 300	2 540	4 010	12
Irlande	24 070	19 580	11 930	9 710	16
Italie	18 140	17 300	9 560	9 120	18
Lettonie	5 520	7 260	2 720	3 580	21
Lituanie	5 020	7 450	2 440	3 620	20
Luxembourg	36 410	30 120	19 400	16 050	15
Malte	11 870	15 140	6 280	8 010	16
Pays-Bas	22 690	21 050	12 180	11 290	10
Pologne	5 120	8 790	2 640	4 540	18
Portugal	10 540	11 820	5 210	5 840	18
République tchèque	7 980	10 920	4 240	5 790	9
Roumanie	2 370	4 120	1 220	2 120	21
Royaume-Uni	20 550	20 490	10 260	10 240	17
Slovaquie	6 790	9 210	3 670	4 980	12
Slovénie	12 650	14 780	7 040	8 230	13
Suède	20 910	19 270	11 830	10 900	13
Union européenne	16 960	16 640			16

1. Le seuil de pauvreté est ici fixé à 60 % du niveau de vie annuel médian du pays concerné.

2. France métropolitaine. Les données pour la France diffèrent de celles des fiches 4.2 et 4.3. Ici, le seuil et le taux de pauvreté sont calculés à partir d'une autre source statistique et sur un champ différent, de manière à disposer de statistiques comparables entre pays européens.

Champ : population des ménages.

Note : l'année retenue ici correspond à l'année de perception des revenus et non à celle de l'enquête Statistics on income and living conditions (SILC) qui est l'année retenue pour les publications d'Eurostat.

Source : Eurostat, EU-SILC (extraction des données en août 2012).

6.5 Protection sociale

En 2009, les **dépenses de protection sociale** représentent 29,5 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Union européenne. Avec la crise économique qui a conduit à une augmentation de certaines dépenses (indemnisation du chômage) et une contraction des PIB, cette part a progressé de 3 points en un an. En France, en Allemagne, en Autriche, en Belgique, aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves, les dépenses de protection sociale dépassent 30 % du PIB alors qu'en Pologne, en Estonie, en Lettonie, en Bulgarie, en Roumanie et en Slovaquie, elles sont inférieures à 20 %.

Globalement, plus le niveau de vie du pays est élevé, plus le poids des dépenses de protection sociale dans le PIB l'est aussi. Mais les écarts reflètent également des écarts démographiques, économiques ou de mode de financement. Par exemple, la part des prestations sociales consacrée à la santé dépend à la fois du niveau des dépenses de santé et du mode de financement de ces dépenses (parts différentes couvertes par les administrations publiques, les assurances privées et les ménages eux-mêmes).

Au sein de l'Union européenne, 45 % des **prestations sociales** sont liées à la vieillesse et à la survie (principalement des pensions de reversion). Cette proportion est beaucoup plus élevée en Italie et en Pologne (plus de 60 %), où la population est relativement âgée, et beaucoup plus faible en Irlande (25 %), qui a la population la plus jeune de l'Union. Les dépenses de maladie et de soins de santé sont

le second poste de dépenses de prestations sociales dans l'Union européenne (30 %). Cette part est stable depuis 2005. Elle atteint 41 % en Irlande. Les autres fonctions représentent des parts plus modestes et très variables selon les pays. Les prestations liées à la famille et aux enfants sont relativement plus élevées en Irlande (14 %) et au Luxembourg (18 %). La part des prestations consacrée au chômage augmente en 2009 dans l'Union européenne, à 6 %, après une baisse continue depuis 2005. L'Espagne et la Belgique consacrent plus de 13 % de leurs prestations sociales au chômage contre moins de 3 % pour la Roumanie, la Pologne, l'Italie et la Slovaquie. En 2009, la structure des prestations sociales en France est proche de la moyenne de l'Union, même si la part des dépenses liées à l'invalidité y est un peu plus faible, au profit des dépenses liées au logement.

La protection sociale est financée à 56,8 % par les cotisations sociales et à 39,1 % par des recettes fiscales, sous forme de **contributions publiques** ou d'**impôts et taxes affectés**. Près des trois quarts des pays de l'Union européenne financent majoritairement leur protection sociale par des cotisations sociales mais de nombreux pays ont eu tendance à diminuer cette part depuis deux décennies, au profit d'un financement par des recettes fiscales. Celles-ci ont une base d'imposition plus large que les cotisations sociales, assises sur les seuls revenus du travail. La France fait partie de ces pays depuis 1991 et la création de la CSG.

Définitions

Dépenses de protection sociale : elles comprennent la fourniture des prestations sociales, les coûts administratifs et autres dépenses (par exemple les intérêts payés aux banques). La fourniture de prestations en représente l'essentiel.

Prestations sociales : elles couvrent l'ensemble des interventions d'organismes publics ou privés, prenant la forme d'un système de prévoyance collective ou mettant en œuvre un principe de solidarité sociale, et visant à couvrir les charges résultant pour les personnes ou les ménages d'un ensemble défini de risques sociaux identifiés (vieillesse, maladie, invalidité, maternité et famille, chômage, logement, exclusion sociale). En particulier, ces prestations sociales n'ont pas de contrepartie équivalente et simultanée de la part des bénéficiaires, contrairement au cas des assurances privées.

Contributions publiques : les contributions publiques sont des versements de l'État et des collectivités locales aux régimes de protection sociale. Elles sont prélevées sur l'ensemble des recettes fiscales et ne constituent donc pas des recettes affectées.

Impôts et taxes affectés : ensemble de la fiscalité affectée aux dépenses sociales (comme en France la Contribution sociale généralisée - CSG, les taxes sur les tabacs et alcools, etc.).

Pour en savoir plus

- Tableaux en ligne sur le site <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/>
- « L'Europe en chiffres - L'annuaire d'Eurostat 2012 », *Livres statistiques*, Eurostat, à paraître.
- « Income and living conditions in Europe », *Livres statistiques*, Eurostat, décembre 2010.
- Voir aussi : *Vue d'ensemble* (« La redistribution : état des lieux en 2012 ») ; *fiche 4.4*.

1. Prestations sociales par groupe de fonctions en 2009

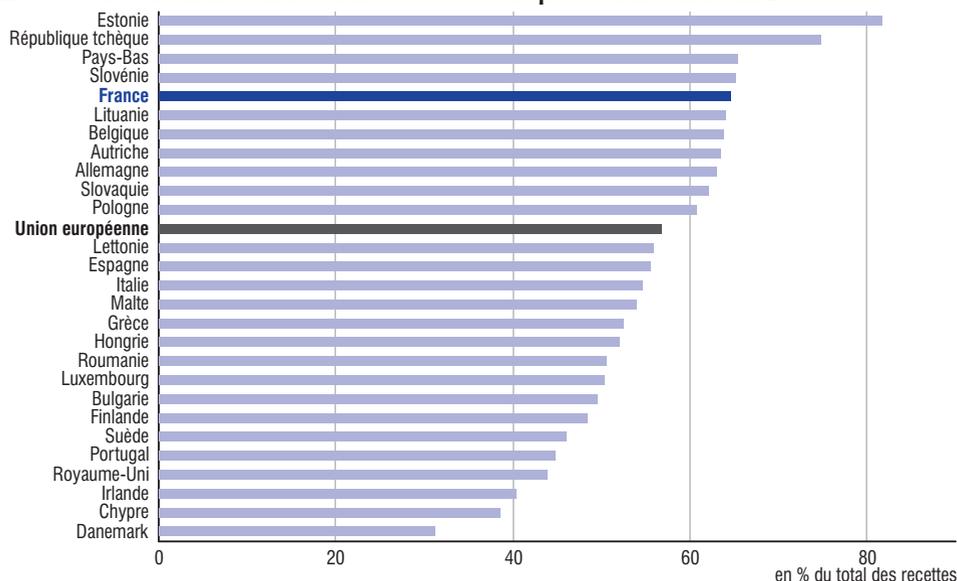
	Répartition des prestations sociales par principaux groupes de fonctions (en % du total des prestations)						Dépenses totales de protection sociale (en % du PIB)	Dépense moyenne par habitant (en PPA ¹)
	Vieillesse, survie	Maladie, soins de santé	Incapacité	Famille, enfants	Chômage	Logement, exclusion sociale		
Allemagne	40,3	32,1	8,1	10,5	6,3	2,7	31,4	123
Autriche	49,2	25,5	7,6	10,3	5,9	1,5	30,8	130
Belgique	40,2	28,2	7,1	7,7	13,3	3,5	30,4	120
Bulgarie	51,8	23,5	8,3	12,0	3,1	1,3	17,2	26
Chypre	44,2	24,6	3,6	10,7	4,6	12,2	20,9	69
Danemark	37,2	23,3	15,1	12,9	6,6	5,0	33,4	137
Espagne	40,1	29,8	7,0	6,2	15,0	1,9	25,0	88
Estonie	42,5	28,4	9,9	11,9	6,4	0,8	19,2	41
Finlande	38,6	25,6	12,3	11,3	8,2	4,1	30,3	117
France	45,6	29,7	5,9	8,4	6,1	4,4	33,1	120
Grèce	49,6	29,1	4,7	6,7	5,9	4,0	28,0	88
Hongrie	45,5	24,7	9,1	13,2	4,2	3,3	23,4	51
Irlande	25,2	40,6	5,1	13,9	11,7	3,5	27,9	121
Italie	60,1	25,7	6,1	4,9	2,8	0,3	29,8	105
Lettonie	47,1	23,6	7,8	10,4	9,5	1,6	16,8	30
Lituanie	43,8	26,2	10,1	13,7	4,3	1,9	21,3	40
Luxembourg ²	36,2	25,4	11,4	17,8	5,6	3,6	23,1	209
Malte	52,3	30,8	4,7	6,4	3,0	2,8	20,0	55
Pays-Bas	39,4	34,8	8,4	4,4	4,9	8,1	31,6	140
Pologne	61,1	24,5	7,4	3,9	2,0	1,1	19,7	41
Portugal	50,7	28,4	8,4	5,8	5,3	1,3	26,9	73
République tchèque	45,8	32,3	7,7	7,3	5,3	1,6	20,4	59
Roumanie	52,0	24,6	9,6	10,0	2,4	1,4	17,1	27
Royaume-Uni	43,2	30,8	10,6	6,5	3,0	6,0	29,2	111
Slovaquie	42,0	31,3	9,4	9,2	5,7	...	18,8	47
Slovénie	46,1	33,0	7,3	8,9	2,5	2,2	24,3	72
Suède	42,1	25,4	14,4	10,2	4,1	3,8	32,1	130
Union européenne	45,0	29,6	8,0	8,0	6,0	3,4	29,5	100

1. En parité de pouvoir d'achat (voir fiche 6.4), la moyenne de l'Union européenne étant à 100.

2. Les données relatives au Luxembourg ne sont pas entièrement comparables car une part importante des prestations est versée à des personnes vivant en dehors du pays (travailleurs frontaliers notamment). Sans compter ces versements, les dépenses par habitant baisseraient d'environ 18 %.

Source : Eurostat, Sespros (extraction des données en juin 2012).

2. Part des cotisations sociales dans les recettes de protection sociale en 2009



Note : cotisations des employeurs et des personnes protégées (salariés, travailleurs indépendants, retraités ou autres personnes).

Source : Eurostat, Sespros (extraction des données en juin 2012).

6.6 Consommation et conditions de vie

Le logement est le 1^{er} poste de **dépenses de consommation** des ménages dans l'Union européenne. C'est également le 1^{er} poste de dépenses de consommation dans tous les pays qui forment aujourd'hui l'Union, à l'exception de la Lituanie et de la Roumanie. En 1995, le logement représentait 27,6 % des dépenses de consommation des États de l'Union européenne à 27 ; cette part est de 29,3 % en 2010. Les **dépenses liées au logement** pèsent désormais pour plus de 30 % des dépenses de consommation dans les pays scandinaves, en France, en Allemagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Slovaquie et en République tchèque. Cette part est nettement plus faible (environ 20 %) dans certains pays d'Europe du Sud (Chypre, Malte, Portugal) et en Lituanie.

Le transport constitue le 2^e poste de dépenses de consommation au niveau de l'ensemble de l'Union européenne et dans un nombre croissant de ses pays (l'Allemagne, la France, le Luxembourg, le Royaume-Uni, ainsi que l'Autriche et la Slovaquie). Les dépenses de transport représentent 13 % des dépenses de consommation en 2010.

Le poids de l'alimentation dans la consommation des ménages diminue : il était de 15 % en 1995 ; il est de 13 % en 2010. La part budgétaire de l'alimentation est très variable d'un pays à l'autre et les disparités qui existent reflètent largement les écarts de niveaux de vie moyens entre pays. Ainsi, dans 13 des pays européens (et notamment tous ceux entrés récemment dans l'Union), l'alimentation constitue encore le 2^e poste de dépenses, voire le 1^{er} en Lituanie et en Roumanie. La part des dépenses consacrées à l'alimentation avoisine ou dépasse 20 % en Bulgarie, en Estonie, en Lituanie, en Pologne et en Roumanie, alors que dans les pays les plus riches de l'Union européenne, cette part

est tombée en dessous de 15 % depuis plus d'une dizaine d'années.

Les dépenses consacrées à la culture, aux loisirs et aux communications représentent 12 % des dépenses de consommation dans l'Union européenne en 2010. Ce poste constitue même le 2^e poste de dépenses de consommation dans les pays scandinaves et aux Pays-Bas. Malgré une baisse significative du prix des équipements, ces dépenses ont été portées ces dernières années par le dynamisme du secteur des télécommunications, avec notamment la généralisation de l'équipement informatique et de l'accès Internet au domicile.

La part des dépenses des ménages dans les hôtels, cafés et restaurants, qui incluent les dépenses des ménages étrangers sur le territoire national, est significativement plus élevée dans les pays du sud de l'Europe, en raison du tourisme. De fait, cette catégorie de dépenses représente désormais le 2^e poste de dépenses en Irlande (13 %), à Chypre (15 %) et en Espagne (17 %).

Les conditions de vie dans les différents pays de l'Union européenne sont hétérogènes, par exemple en ce qui concerne les conditions de logement. Le taux de propriétaires, définis ici comme les ménages ayant fini de rembourser leur emprunt (*i.e.* non accédants à la propriété), varie fortement entre pays. En moyenne, au sein de l'Union européenne, 43 % des ménages sont propriétaires du logement qu'ils occupent. Plusieurs pays affichent un taux supérieur à 60 %. Parmi ceux-ci figurent uniquement les pays entrés dans l'Union européenne depuis 2004 (11 des 12 pays nouveaux entrants). En Italie, en Espagne, en Grèce et au Portugal, entre 40 % et 60 % des ménages sont propriétaires. Les proportions de propriétaires en Allemagne (25 %) et en France (33 %) sont nettement inférieures. ■

Définitions

Dépenses de consommation : dépenses effectivement réalisées par les ménages dans le pays, qu'ils y soient résidents ou pas. Elles incluent la part des dépenses de santé, d'éducation, de logement restant à leur charge, après remboursements éventuels.

Dépenses liées au logement : au sens large, elles incluent ici les dépenses relatives au logement et à son équipement (loyers, chauffage, eau, électricité, gaz, entretien courant de l'habitation, meubles, articles de ménage, etc.), y compris les loyers « imputés » (voir *fiche 4.1*).

Pour en savoir plus

- Tableaux en ligne sur le site <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/>
- « L'Europe en chiffres - L'annuaire d'Eurostat 2012 », *Livres statistiques*, Eurostat, à paraître.
- « Income and living conditions in Europe », *Livres statistiques*, Eurostat, décembre 2010.

Consommation et conditions de vie 6.6

1. Répartition de la dépense de consommation des ménages dans l'Union européenne en 2010, en valeur

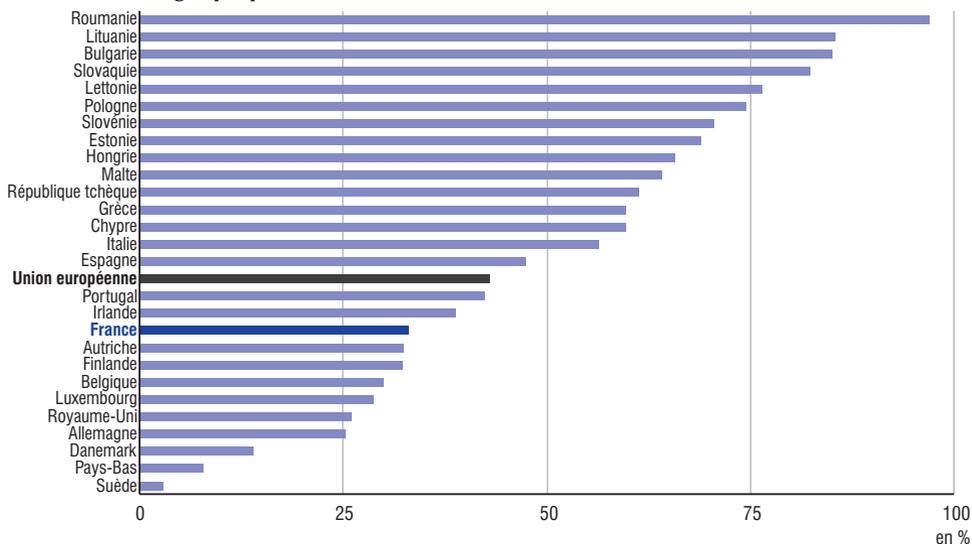
	en %					
	Logement ¹	Transports	Alimentation et boissons non alcoolisées	Culture, loisirs, communications	Hôtels, cafés et restaurants	Autres
Allemagne	30,8	13,4	11,0	11,9	5,8	27,1
Autriche	28,2	13,1	10,2	12,5	11,8	24,2
Belgique	29,9	12,1	13,8	11,3	5,9	27,0
Bulgarie ²	29,7	18,0	21,8	11,5	8,9	10,1
Chypre	23,8	12,4	12,4	10,9	14,8	25,7
Danemark	35,2	12,0	11,2	13,0	4,8	23,8
Espagne	25,0	11,6	14,1	11,0	16,9	21,4
Estonie	26,5	13,8	19,8	9,0	5,9	25,0
Finlande	32,3	11,0	12,3	13,7	6,3	24,4
France	31,2	13,9	13,5	11,2	7,0	23,2
Grèce	26,8	11,8	16,2	9,1	10,1	26,0
Hongrie	26,6	13,1	16,7	11,6	6,9	25,1
Irlande ²	28,5	12,3	9,6	10,2	13,2	26,2
Italie	29,3	12,9	14,4	9,6	9,8	24,0
Lettonie	29,0	12,4	18,7	11,3	4,4	24,2
Lituanie ²	19,5	16,0	26,0	8,2	3,3	27,0
Luxembourg	31,1	17,1	9,2	9,9	7,0	25,7
Malte	19,9	11,8	15,3	14,6	14,6	23,8
Pays-Bas	30,0	12,0	11,7	14,0	5,0	27,3
Pologne	28,6	9,3	19,6	10,9	2,8	28,8
Portugal ²	21,7	15,6	16,9	10,2	11,0	24,6
République tchèque	32,1	9,2	13,8	13,4	7,5	24,0
Roumanie ²	28,6	13,5	29,1	7,1	5,0	16,7
Royaume-Uni	29,0	14,6	9,4	13,2	9,9	23,9
Slovaquie	31,6	7,2	17,3	13,5	5,7	24,7
Slovénie	25,4	14,9	14,9	12,3	7,1	25,4
Suède	32,1	12,9	12,3	14,5	5,5	22,7
Union européenne	29,3	13,0	12,9	11,6	8,5	24,7

1. Voir Définitions

2. Bulgarie, données de 2005 ; Irlande, données de 2008 ; Lituanie, Portugal et Roumanie, données de 2009.

Source : Eurostat, comptes nationaux (extraction des données en juin 2012).

2. Part de ménages propriétaires en 2010



Champ : ménages ordinaires.

Note : sont considérés comme propriétaires les ménages qui ont fini de rembourser leur prêt immobilier (i.e. non accédants à la propriété).

Source : Eurostat, EU-SILC (extraction des données en juin 2012).